



# ATLATYL

## POUDRE ORALE

### COMPOSITION

Tylosine (sf. tartrate).....100 %

### PROPRIÉTÉS PHARMACEUTIQUES

La **tylosine** est un antibiotique de la famille des macrolides doué d'une grande activité notamment sur les germes gram positif et les mycoplasmes. La tylosine est obtenue par culture d'une souche de *Streptomyces fradiae*. C'est un antibiotique bactériostatique. Son mode d'action se traduit par l'inhibition de la synthèse protéique bactérienne.

La **tylosine** est stable en milieu acide et elle est bien absorbée par voie digestive et diffuse largement dans les différents tissus cibles : le poumon, le rein, le foie et la peau. La tylosine est éliminée essentiellement par voies rénale et biliaire. Par ailleurs, la tylosine tartrate est très soluble dans l'eau.

### ESPECES CIBLES

Volailles

### INDICATIONS

Infections à germes sensibles à la tylosine. Il s'agit principalement du traitement et prévention des mycoplasmoses aviaires (primitives et MRC), du coryza infectieux, et de la sinusite infectieuse des dindons.

### ADMINISTRATION ET POSOLOGIES

Voie orale dans l'eau de boisson la dose (exprimée en tylosine base) de :

**Volailles** : 0,50 g/litre d'eau de boisson. Soit un flacon de 100 g/200 litres d'eau ou un flacon de 500 g/tonne d'eau. Il est recommandé de faire une prédilution (en ajoutant l'eau à la poudre) du contenu du flacon dans 5 à 10 litres d'eau.

- **Traitement curatif** : pendant 3 à 5 jours, selon la gravité de la maladie, dès l'apparition des premiers symptômes.
- **Traitement préventif** : pendant les 3 à 5 premiers jours de vie et pendant 24 à 48 h à la 4<sup>ème</sup> semaine ou lors de stress (vaccination).

### CONTRE INDICATIONS ET INTERACTIONS

Hypersensibilité à la tylosine.  
Ne pas administrer aux lapins

### EFFETS SECONDAIRES

Si les doses sont respectées, aucun effet secondaire n'est observé chez les espèces cibles.



**PRECAUTIONS D'UTILISATION**

- Bien respecter les posologies.
- Garder le produit hors de la portée des enfants.
- Garder le produit à une température n'excédant pas 25 °C et à l'abri de la lumière.

**DELAI D'ATTENTE**

- Viande et abats : Poulet : 3 jours ; Dindon : 3 jours
- Œufs : 5 jours

**CONDITIONS DE CONSERVATION**

- 2 ans dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et à une température inférieure à 25°C.
- Stabilité après ouverture du contenant: 4 Semaines

**PRESENTATIONS:**

Flacon de 100 g